



**DOCTORAT
HONORIS
CAUSA**

**Johannes
MASING**

**Philippe
SANDS**



**19 SEPT.
2022**

2022
2023

The image features the years 2022 and 2023 stacked vertically in a large, white, sans-serif font. Three thick, red, curved lines are positioned between the two years, starting from the right side of the '2' in 2022 and curving downwards and to the right to connect to the '2' in 2023. The lines are arranged in a slightly overlapping, descending sequence from left to right.

DOCTORAT
**HONORIS
CAUSA**

Johannes MASING
Philippe SANDS



DOCTORAT HONORIS CAUSA



Éric CARPANO

Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3

L'Université Jean Moulin est particulièrement fière de conférer le grade de Docteur *honoris causa* aux professeurs Philippe Sands et Johannes Masing. En leur donnant ce titre, nous avons voulu inscrire à notre tableau d'honneur deux personnalités, deux parcours, deux engagements qui font écho à l'idée que nous nous faisons, ici, de l'Université, des droits de l'Homme et de l'Europe. En apparence très éloignées, leurs trajectoires, en réalité, se rejoignent autour de principes fondamentaux. Tous deux partagent cette idée essentielle que la finalité du droit, c'est de servir l'Humanité, et non pas d'être une discipline stérile et aveugle à la réalité du monde. Tous deux sont animés du désir d'être utiles au progrès des libertés comme des protections qui, sans cesse, doivent être défendues devant leur remise en cause. Tous deux sont attachés, profondément, à l'État de droit, à cette nécessité d'établir une limite à la puissance publique et

qui permet d'assurer la pérennité de notre modèle démocratique. Tous deux sont des européens ardents, solidement ancrés dans une histoire commune et une mémoire partagée, certains que nos racines sont nos ailes, d'abord et avant tout à l'horizon européen, celui qui a pu renaître avec force et vigueur sur les cendres d'un continent décimé par le nazisme et défiguré par l'antisémitisme. Tous deux, enfin, sont attachés, avec constance et antériorité, à l'impérieuse obligation de la protection de l'environnement et du climat dont le principal instrument sera le droit et l'affirmation normative de la transition écologique.

Nous vivons une période où les crises semblent converger à la faveur d'un emballement générateur de bien des inquiétudes, destructeur de bien des certitudes, créateur de nouvelles menaces. La guerre, de nouveau, est de retour en Europe alors que nous sortons d'une crise sanitaire mondiale majeure et que le changement climatique est désormais

une réalité tangible par tous. Dans ce contexte où nous sommes en proie au doute et aux idées sombres, il est heureux de pouvoir compter sur des personnalités comme Philippe Sands et Johannes Masing pour retrouver une forme d'optimisme et d'invitation à relever avec alacrité et détermination les défis de notre génération et de notre époque. En regardant leurs parcours et leurs contributions majeures à l'universalisme des Lumières, il faut penser à Sisyphe remontant sa pierre sans jamais désespérer et relire les mots de Camus qui nous disait qu'il faut, toujours, « imaginer Sisyphe heureux ».



FACULTÉ DES DROITS ET DES LETTRES

UNIVERSITÉ
JEAN MOULIN
LYON 3

UNIVERSITÉ
JEAN MOULIN

UNIVERSITÉ
JEAN MOULIN

PROGRAMME

19 SEPT. 2022

17h00 AMPHITHÉÂTRE ROUBIER

15 quai Claude Bernard | Lyon 7^e

OUVERTURE MUSICALE

Allocution d'ouverture

Par **Éric CARPANO**, Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Éloge de Johannes Masing

Par **Frédérique FERRAND**, Professeure de droit privé

Suivi de la réponse de **Johannes MASING**, Professeur de droit, ancien juge constitutionnel de la République Fédérale d'Allemagne

Remise des insignes

INTERMÈDE MUSICAL

Éloge de Philippe Sands

Par **Mathilde PHILIP-GAY**, Professeure de droit public

Suivi de la réponse de **Philippe SANDS**, Professeur de droit, avocat et écrivain britannique

Remise des insignes

INTERMÈDE MUSICAL

Discours de clôture

Par **Olivier DUGRIP**, Recteur de l'Académie de Lyon

CONCLUSION MUSICALE

19h15 CENTRE NAUTIQUE TONY BERTRAND

8 quai Claude Bernard | Lyon 7^e

Ouverture du cocktail

Par **Olivier GOUT**, Doyen de la Faculté de Droit

*Un portrait numérique des récipiendaires sera réalisé par **Elena VISIEDO**, étudiante en troisième année de Licence de droit du campus de Bourg-en-Bresse.*

*Les évocations musicales seront assurées par le **Quintet Penta'Saône**, formé par des étudiants du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon.*



Johannes MASING

Johannes Masing, professeur à l'Université allemande de Fribourg-en-Brigau a de nombreuses cordes à son arc. Outre un cursus juridique, il a en effet suivi parallèlement de longues études de musique (piano) ainsi qu'une formation universitaire en philosophie. Il a été assistant scientifique à l'Université de Fribourg-en-Brigau ainsi qu'auprès du juge constitutionnel Böckenförde au Tribunal constitutionnel fédéral (*Bundesverfassungsgericht*), juridiction dont il est ensuite devenu juge de 2008 à 2020.

Au sein de cette Haute juridiction allemande qui occupe une place centrale dans la vie politique et juridique du pays, le professeur Johannes Masing était plus spécifiquement en charge des affaires concernant la liberté d'expression, la liberté de réunion, le droit des médias, les droits de la personnalité et la protection des données. Il a rapporté sur des questions essentielles très actuelles et contribué à une jurisprudence particulièrement protectrice des droits fondamentaux, y compris au regard de l'activité des autorités allemandes à l'étranger (arrêt sur le *Bundesnachrichtendienst*, service allemand de renseignement extérieur). Des arrêts auxquels il a participé veillent à limiter les atteintes aux libertés par des lois prévoyant, pour des motifs de sécurité, des mesures telles que la conservation de données ou la géolocalisation. De même, il a contribué à renforcer l'indépendance politique des organes publics de

Johannes MASING

radiodiffusion. Il a aussi, par deux décisions particulièrement importantes, participé à la clarification des rapports entre les différentes sources de droits fondamentaux au sein de l'Europe (Convention européenne des droits de l'homme, Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et Loi fondamentale allemande).

Les nombreux travaux scientifiques du professeur Masing portent sur le droit constitutionnel, notamment dans une perspective transnationale. Il a été professeur invité dans diverses universités françaises et étrangères. Européen convaincu et francophile, il a créé en 2001, avec son collègue français Olivier Jouanjan, le Cercle Franco-Allemand pour le Droit Public. Il a obtenu en 2008 le prestigieux prix Gay Lussac-Humboldt qui honore des chercheurs d'excellence contribuant au renforcement des liens de coopération entre France et Allemagne. Il dirige à l'Université de Fribourg l'École franco-allemande de droit. Enfin, il témoigne depuis de nombreuses années de sa fidélité à l'Institut de droit comparé Édouard Lambert de l'Université Jean Moulin Lyon 3 en venant régulièrement y enseigner le droit constitutionnel en qualité de professeur invité.

Frédérique FERRAND

Professeure des Universités
Membre honoraire de l'Institut
universitaire de France

DOCTORAT
HONORIS
CAUSA



Philippe SANDS

Philippe Sands est un universitaire, avocat, et écrivain franco-britannique spécialisé dans la défense des droits fondamentaux.

Docteur de l'Université de Cambridge (*First class honours*, 1983), Philippe Sands est actuellement professeur de droit à l'*University College* de Londres et professeur invité à l'école de droit de Harvard. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages en droit international.

En tant qu'avocat au sein du cabinet *Matrix Chambers* dont il est l'un des co-fondateurs, il intervient régulièrement devant les principales juridictions internationales, dont la Cour internationale de Justice, la Cour pénale internationale et le Tribunal international du droit de la mer ; ou dans le cadre d'arbitrages internationaux notamment en droit de l'environnement.

Philippe Sands est surtout connu du grand public pour trois de ses livres qui mêlent son histoire personnelle à des enquêtes captivantes sur l'origine des grands concepts du droit et la construction de la mémoire des crimes internationaux. Il est judicieusement défini par son éditeur français comme « l'écrivain de l'Histoire des droits de l'Homme ».

Dans « Retour à Lemberg » (*East West Street. On the Origins of 'Genocide' and 'Crimes Against Humanity'*, 2017), Philippe Sands révèle les coïncidences jusqu'ici insoupçonnées entre les vies d'Hersch

Philippe SANDS

Lauterpacht, qui a eu l'idée d'inscrire le crime contre l'humanité dans le Statut du Tribunal de Nuremberg, de Raphael Lemkin l'inventeur du concept de génocide, et de Hans Franck l'un des condamnés de Nuremberg. Il montre aussi quels sont les liens entre sa propre famille, ces trois hommes et la ville de Lemberg, désormais connue sous le nom de Lviv en Ukraine.

L'histoire se poursuit dans « La filière » (*The Ratline. Love, Lies and Justice on the Trail of a Nazi Fugitive*, 2020), véritable roman à suspense, dans lequel il enquête exceptionnellement sur les bourreaux plutôt que sur les victimes. Il suit les traces des exfiltrations des nazis à travers l'histoire d'un ancien dignitaire de ce régime très impliqué dans la solution finale, de son épouse, et surtout de leur fils qui se ment à lui-même en refusant d'admettre la culpabilité de ses parents dans les crimes commis contre les Juifs.

Quant à son livre le plus récent, « la dernière colonie » (*The last Colony*, août 2022), il permet de comprendre intimement le drame vécu par les habitants de l'archipel des Chagos, la dernière colonie britannique dans l'océan indien, qui ont été forcés à l'exil dans les années 1960. L'auteur y rend particulièrement hommage à l'une des victimes, Liseby Élysé, et à son combat pour faire reconnaître cette injustice en tant que crime contre l'humanité.

Mais Philippe Sands n'est pas que Professeur de droit, avocat et écrivain. Depuis le début de l'invasion russe en Ukraine, il milite également en faveur de la création d'un tribunal spécial afin de juger les principaux initiateurs et financeurs du crime d'agression commis contre ce pays; à commencer par Vladimir Poutine.

Si l'on ajoute que, selon lui, « écrivains, juristes, penseurs et cinéastes français ont forgé son esprit et influencé sa vision du monde », on comprendra qu'il était particulièrement destiné à recevoir un doctorat honoris causa de notre université.

Mathilde PHILIP-GAY

Professeure des Universités
Co-directrice du Centre de droit constitutionnel (CDC)
Experte juridique du plan national de formation
aux valeurs de la République et à la laïcité

“

DOCTORAT HONORIS CAUSA



Hervé de GAUDEMAR

Professeur de droit public
Doyen honoraire de la
Faculté de droit

Long t e m p s pensée, plusieurs fois reportée, l'organisation de la cérémonie de remise du titre de *docteur honoris causa* aux professeurs Johannes Masing et Philippe Sands a été traversée, à sa manière, par les troubles du temps.

En ce mois de septembre 2022, la cérémonie ne porte plus les stigmates de la crise sanitaire. Elle est pourtant toujours marquée par le poids d'une inquiétude diffuse. Les crises s'agrégeant les unes aux autres, cette cérémonie tant attendue se tient peu après le déclenchement d'une nouvelle guerre en Europe dont les contours s'effacent peu à peu. L'agression de l'Ukraine par la Russie n'était pas encore advenue quand ces doctorats honoris causa ont été décidés. Mais le choix alors retenu de mettre l'Europe en lumière, tout particulièrement la contribution du droit à la paix en Europe, se trouve dramatiquement, et paradoxalement, renforcé dans ce nouveau contexte.

Les hommages bien mérités que notre faculté a souhaité rendre aux professeurs Masing et Sands succèdent à ceux rendus en 2016 au regretté doyen Pierre Gannagé, de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Pierre Gannagé, hier, Johannes Masing et Philippe Sands, aujourd'hui, sont des universitaires reconnus. Au sein de la communauté scientifique des juristes d'abord, mais pas seulement. Dans le sillage de travaux remarquables et d'une implication exemplaire auprès des étudiants et institutions universitaires, tous se sont engagés dans la justice. Comme juges constitutionnels pour les deux premiers ou comme avocat pour le troisième. Chacun a fait de cet engagement dans la justice un engagement pour la justice. Et s'est fait un relais de la défense du droit dans la société, de la diffusion de la culture juridique dont on ne manquera jamais assez de souligner l'importance dans le maintien de la paix sociale et la protection des libertés et droits fondamentaux.

Forte des valeurs qui sont les siennes depuis son institution aux premières heures de la IIIe République, notre Faculté est fière de conférer le doctorat *honoris causa* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 aux professeurs Johannes Masing et Philippe Sands. L'hommage rendu n'est pas purement académique. Dans une faculté comme la nôtre, où se joue la formation intellectuelle des juristes, responsables et citoyens de la génération montante, en un temps douloureusement marqué par les crises, il est aussi un témoignage d'admiration et de reconnaissance pour chacun des deux récipiendaires.





© UNIVERSITÉ **JEAN MOULIN LYON 3**

Création - Conception - Mise en page
SERVICE **COMMUNICATION**
Frédéric GERLAND

CRÉDITS PHOTOS

Photo de Johannes Masing : **Lorenz**
Photo de Philippe Sands : **Christian André Strand**
Autres photos : **David VENIER**



DOCTORAT
**HONORIS
CAUSA**



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Quais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR